

Paris, le 28 avril 2026

## SUREXPOSITION AU CADMIUM

### LA SANTE DES ENFANTS NE PEUT PAS ATTENDRE 2038

**La contamination au cadmium constitue un enjeu majeur de santé publique. Les données récentes montrent une exposition préoccupante de la population, y compris des enfants, imposant des mesures urgentes et une réduction immédiate des sources d'exposition.**

Selon les derniers rapports, **47,6 % des adultes présentent une concentration de cadmium considérée comme critique.**

Les enfants sont également concernés : **36 % des moins de trois ans et 14,9 % des 3 à 17 ans** présentent des niveaux d'exposition préoccupants, comme le souligne l'[ANSES](#) (Agence nationale de sécurité sanitaire).

Les principales sources de contamination sont **l'alimentation, l'eau potable et l'inhalation de particules fines, poussières ou fumées.**

Si des normes européennes encadrent déjà la présence de cadmium dans les engrais et l'eau, les études récentes montrent que **les taux retrouvés dans l'organisme restent élevés**, signe d'une insuffisance des mesures actuelles.

Face à ces constats, Familles de France appelle à une évolution rapide du modèle agricole vers des pratiques plus respectueuses de la santé humaine et de la biodiversité. Le maintien d'un système exposant durablement les populations à ce type de polluant est incompatible avec les enjeux de santé publique.

Cette situation interroge également la société dans son ensemble : la perspective d'une augmentation de pathologies graves peut peser sur les projets familiaux et le désir d'enfant des jeunes générations.

Familles de France rappelle que le **droit à vivre dans un environnement sain est garanti par la Charte de l'environnement de 2004**. Dans ce cadre, le remboursement des tests de dépistage du cadmium doit être accessible à tous, sans restriction de critères limitatifs.

**Familles de France appelle donc le Gouvernement et le législateur à agir sans attendre 2027 ou 2038 pour réduire fortement la présence de cadmium dans les engrais agricoles**, conformément aux recommandations de l'ANSES, et à engager dès maintenant une baisse significative de l'exposition des familles.

Contact presse :

Samir REGRAGUI – Responsable du pôle Santé – 07 76 17 13 03